

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : agro.montignies@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 307 Gestion d'entreprise			
Code	AGTA3B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elise SCHNEIDESCH (elise.schneidesch@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "gestion d'entreprise" a pour but de donner à l'étudiant différents outils lui permettant de gérer ou de s'intégrer au mieux dans une entreprise. Pour ce faire, les bases concernant la création et la gestion d'une entreprise seront travaillées. Ce cours formera de plus l'étudiant à la gestion spécifique d'un cabinet ou d'une clinique vétérinaire. Enfin, la législation en matière de gestion d'un refuge, de pensions ou d'élevage pour animaux domestiques sera abordée.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Informier, communiquer et travailler en équipe**
 - 1.2 Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
 - 1.4 Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
- Compétence 2 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
 - 2.2 Développer un esprit critique
 - 2.3 S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales
- Compétence 3 **Maîtriser les principes de base de la gestion**
 - 3.1 S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économiques, social, et de production) et les appliquer
- Compétence TA **Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
 - TA 6.3 Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur
 - TA 6.4 Participer à la mise en œuvre des conditions nécessaires au déroulement de la reproduction et de l'élevage des animaux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

- décrit les différentes notions relatives à la création et à la gestion de l'entreprise
- comprend les bases de la comptabilité: compte de bilan, compte de résultat
- est capable de créer une facture et maîtrise les calculs de la TVA
- maîtrise les aspects législatifs relatifs aux agréments des infrastructures animalières type refuges, pensions,...
- recherche, consulte, analyse, échange et transmet des informations techniques ou scientifiques
- choisit les systèmes d'informations et de communication adaptés et pertinents

- développe un esprit critique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA3B07A Gestion d'entreprise

30 h / 3 C

Contenu

- L'entreprise: Principe, différents types, fonctionnalité...etc
- La création d'entreprise
- Quelques notions de comptabilité: comptes de bilans comptes de résultat
- La gestion d'une clinique vétérinaire pour un ASV
- La législation dans le cadre d'agréments pour infrastructures animalières (pensions, refuges, commerces...)
- Distinction ferme pédagogique / ferme d'animation

Démarches d'apprentissage

- Exposé magistral sous forme d'une présentation PPT (parfois syllabus suivant les chapitres et complexité de la matière)
- Diapositives PPT disponibles sur ConnectED, à compléter lors de l'exposé
- Séances de quiz
- Séances de classe-inversée (auto-apprentissage sur base de supports suivi d'un retour réflexif en classe)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Diapositives PPT disponibles sur ConnectED, à compléter lors de l'exposé
- Séances de quiz
- Séances de classe-inversée (auto-apprentissage sur base de supports suivi d'un retour réflexif en classe)

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Diapositives PPT disponibles sur ConnectED, à compléter lors de l'exposé
- Documents téléchargeables sur les sites qui seront vus dans le cadre du cours (BCE, SPF,...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation au Q1:Examen écrit représentant 100% de la cote du Q1 (qcm + questions de reflexion)

Evaluation au Q3 :Examen écrit représentant 100% de la cote au Q3 (qcm + questions de reflexion)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Les demandes de dispense ne sont accordées que dans les conditions suivantes: avoir suivi un cours au contenu **similaire** (pas de gestion d'entreprise généraliste, car le contenu du cours est axé pour votre option : assurances et litiges avec les animaux, gestion de refuges, fermes pédagogiques, facturation dans le milieu animalier,...)

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).